



VILLE-MARIE
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE
LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

Comité exécutif

À la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'Édifce Bruyère, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M^{me} Hélène Nickner
MM. Jean-François Trahan Pierre Rivard

tous commissaires, formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

La commissaire représentant le comité de parents, M^{me} Marie-Josée Girard, est absente.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général
Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
Claude Lemens, directeur du Service des technologies de l'information
M^{me} Josée Pelchat, secrétaire générale

Le président déclare la réunion ouverte.

E-2019-1372 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

E-2019-1373 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2019

Le procès-verbal ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

E-2019-1374 LISTE DES PAIEMENTS FAITS AUX COMMISSAIRES ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que les paiements faits aux commissaires et au directeur général, présentés dans le document DSRF-1920-01, soient approuvés.

E-2019-1375 APPROBATION DES DÉPENSES CONCERNANT LA GRICS POUR 2019-2020

CONSIDÉRANT que la GRICS est fournisseur unique pour le Progiciel de Gestion Intégré (PGI) pour toutes les commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT que certains services ne peuvent être offerts que par la GRICS tels que la formation et le soutien sur les systèmes qu'elle conçoit;

CONSIDÉRANT la POLITIQUE ET LIGNES INTERNES DE CONDUITE CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICE ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION de la CSLT;

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement d'approuver les dépenses suivantes tel que présenté dans le document DSTI-1920-01:

- La facturation annuelle relative aux licences et services des systèmes déjà en place pour un montant de 150 977,12 \$ plus taxes;
- La facturation annuelle relative à la gestion déléguée du PGI de la GRICS au montant de 19 321,00 \$ plus taxes ;

Par le fait même, le directeur du Service des technologies de l'information est autorisé à signer tout document à cet effet.

QUESTIONS SUR LES COMPTES

Aucune question.



LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019 (SUITE)

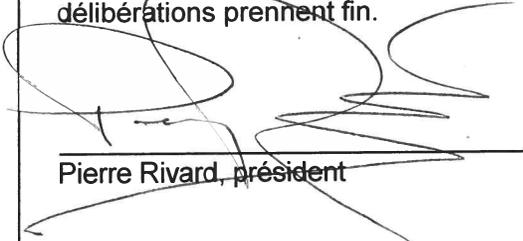
CONTRA DE BERLINE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE 2019-2020

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire donne les informations au sujet des contrats de berline pour le transport scolaire. (Document DSRM-1920-01)

E-2019-1376

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé dix-neuf heures dix minutes lorsque les délibérations prennent fin.



Pierre Rivard, président



Josée Pelchat, secrétaire générale